

On a même insinué que le Ministère Britannique étoit occupé à dresser quelques articles essentiels qui devoient faire partie des instructions des Négociateurs Britanniques. Voilà ce qu'on annonce au peuple, qui crie autant à la paix à présent, qu'il a crié à la guerre il y a quatre ans. Mais on lui a notifié aussi publiquement par ordre de la Cour, une Déclaration que le Duc Louis de Brunswick-Wolffembüttel, Généralissime des troupes des Provinces Unies, avoit remise de la part des Rois d'Angleterre & de Prusse, aux Ministres des Puissances belligérantes résidens à *La Haye*. Cette Déclaration porte « que Leurs Majestés Britannique & » Prussienne, émuës de compassion à la vûe » des maux occasionnés par la guerre qui s'est » allumée depuis quelques années, & de ceux » qu'elle doit encore produire, croiroient manquer aux devoirs de l'humanité, & en particulier à leur rendre attention pour la conservation & le bien de leurs Royaumes & Sujets, si elles négligeoient les moyens propres à arrêter les progrès d'une calamité si funeste, & à contribuer au rétablissement de la tranquillité publique. Dans cette vûe & afin de manifester la pureté de leurs intentions à cet égard, Leurs Majestés ont résolu de déclarer qu'elles son prêtes à envoyer des Plénipotentiaires à l'endroit qui sera jugé le plus convenable, pour y traiter d'une Paix solide & durable avec ceux que les Parties belligérantes jugeront à propos d'autoriser de leur côté pour parvenir à un but si désirable. »

L'affaire de *Maxen* en *Saxe*; ce revers de fortune que les troupes Prussiennes y essuyèrent le